



Innovation



Confiance



Expertise



Utilisation de la finance carbone par les collectivités locales :

Quelles possibilités et Quel avenir pour
prendre en compte le climat dans leurs
projets ?



09/04/2010

Plan

Expertise
Innovation
Confiance



- 1. Un fort potentiel dans les villes**
- 2. Outil innovant : les CEE**
- 3. Outil innovant : la finance carbone**
- 4. Perspectives**

Les villes et les mécanismes financiers innovants

Innovation

Confiance



Un grand potentiel :

- la moitié de la population mondiale est urbaine, 70 % de la consommation énergétique mondiale est dans les villes

Les mécanismes financiers innovants

- ▶ Les CEE
- ▶ La finance carbone

Outil 1 : Les certificats d'économie d'énergie

Expertise

Innovation

Confiance



- ▶ Objectif : Réduire la consommation d'énergie des gisements « diffus »

- ▶ Principe
 - **Obligation** d'économies d'énergie aux vendeurs d'énergie (fioul, électricité, gaz et bientôt carburant – G2)
 - **Flexibilité** : « faire ou faire faire », avec l'achat de CEE

- ▶ Le dispositif français:
 - 54 TWh cumac (sur 2006-2009), renforcement sur le G2
 - Opérations standardisées pour calculer les CEE (ex. : chaudières individuelles)
 - Acteurs éligibles, dont maintenant les col. loc., HLM et ANAH (G2)

Outil 2 : Le principe de la finance carbone

Expertise

Innovation

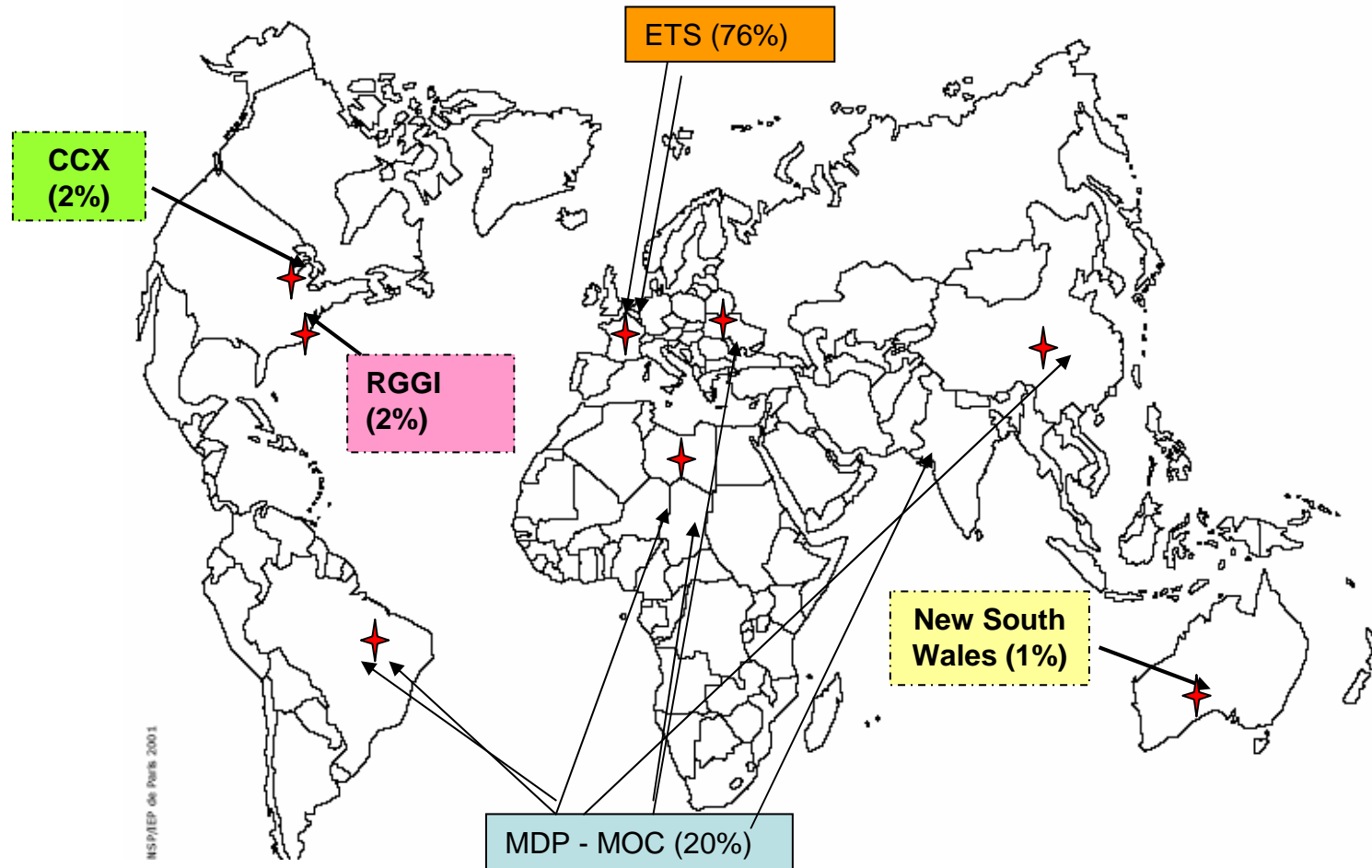
Confiance



- Mais énergie : c'est différent du carbone! 1kWh élec=90g CO₂; 1t fuel = 3t CO₂
- ▶ **Le principe de la finance carbone : faire payer le CO₂ émis**
 - Des permissions d'émissions sont allouées à des entités (Etats ou entreprises)
 - Flexibilité : ces permis peuvent s'échanger sur un marché (*Avantage : réduction des coûts globaux pour un même résultat environnemental*)
 - Certaines entités peuvent participer de façon volontaire, donc voire rémunérés leurs projets réducteurs d'émission
Principe : € en échange de tCO₂ évitées

La finance carbone dans le monde – 22 Milliards d'euros

Expertise
Innovation
Confiance



Source : Mission Climat d'après Banque Mondiale, 2008

► La place des collectivités locales

- Des actions obligatoires : les grosses installations urbaines (chaufferies - environ 132 en France, sur 1100)
- Des actions volontaires :
 - Dans le monde et en Europe : Sao Paulo, Timisoara, Dusseldorf
 - En France : tentative à Lille Métropole pour un réseau de bus alimenté par du biogaz de déchets verts

Dans tous les cas :

- Pour l'instant : toujours au niveau d'un projet (souvent : réseau de chaleur, gaz de décharge)
- Méthodologie : besoin d'un inventaire de GES précis, suivi, vérification des émissions
- Taille : seuil minimum
- Aspect politique : engagement fort du porteur de projet sur plusieurs années

Conclusions et Perspectives

Expertise
Innovation
Confiance



- ▶ La finance carbone est intéressante mais trop complexe :
 - Développer des programmes (ex : en Allemagne) incluant plusieurs installations, voire plusieurs types de projet
 - Simplifier les procédures
 - Avancées aux Etats-Unis et en Australie

- ▶ CDC Climat Recherche
 - Etude en cours avec l'OCDE sur ce sujet
 - Animation du club ViTeCC, club de réflexion sur les enjeux de l'adaptation au changement climatique et de réduction des émissions à l'échelle locale

- ▶ Merci de votre attention!
- ▶ Contact : alexia.leseur@caissedesdepots.fr
01 58 50 41 30

Expertise
Innovation
Confiance



► ANNEXES

Actions de la CDC sur ces sujets

Expertise
Innovation
Confiance



- ▶ Activité traditionnelle de la CDC vis-à-vis des collectivités locales (prêts, éco-prêts, etc..).....
- ▶ Création d'un club de réflexion : club ViTeCC avec Météo France et l'ONERC
- ▶ 22 membres : collectivités locales + entreprises
- ▶ But : mutualiser la réflexion sur les enjeux d'adaptation et de réduction des émissions à l'échelle locale, avec un focus sur :
 - Les infrastructures
 - Le financement innovant (ex. : finance carbone)

Implication des villes dans les principaux marchés du carbone

Expertise
Innovation
Confiance



	Date de création et lieu	Liens avec les villes
Marché Kyoto, entre pays	2008, Monde	Volontaire, via les mécanismes de projets (MDP MOC PD)
Marché européen des quotas	2005, Europe	Obligatoire, via leurs installations énergétiques
Regional Greenhouse Gas Initiative	2009, 10 Etats d'US	Obligatoire via leurs installations énergétiques, et volontaires pour monter des projets réducteurs d'émissions
Nouvelles Galles du Sud (Australie)	2003, Région d'Australie	Obligatoire, via leurs installations énergétiques et volontaire pour monter des projets réducteurs d'émissions
Chicago Climate eXchange	2003, US	Volontaire, 8 villes incluses
Marché volontaire	Monde	Volontaire, pour monter des projets ou être neutre en carbone

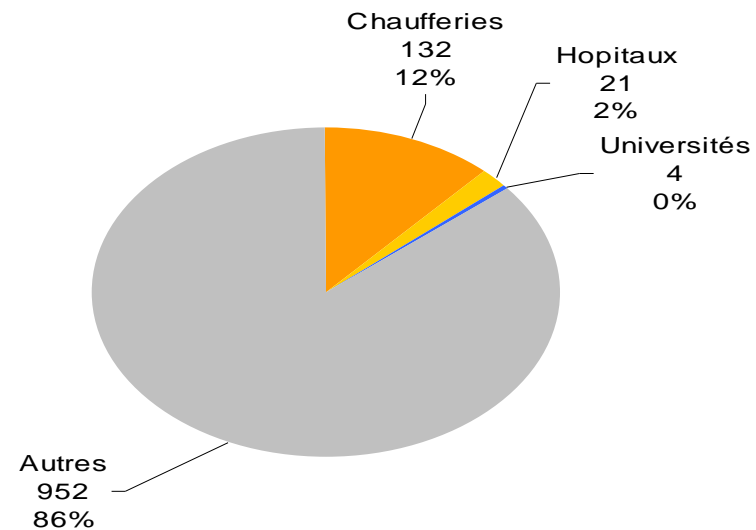
Focus 1 : Les villes déjà impliquées dans le marché européen

Expertise
Innovation
Confiance



- ▶ En France **157 installations** soumises, soit 14% des installations françaises, mais **4% des émissions**
- ▶ **Bilan 2008** : les chaufferies ont été longues (7%) et les hôpitaux courts (1%)
- ▶ **Utilisation des crédits** issus du MDP : 330 000
- ▶ **Gestion proactive avec optimisation financière**

Acteurs «Villes » en France
(nombre d'installations)



Données sur les CEE

Expertise

Innovation

Confiance



Tableau de bord

Les indicateurs suivants portent sur l'ensemble des certificats d'économies d'énergie inscrits sur le registre national au 8 janvier 2010.

1 882 décisions ont été délivrées à **443 bénéficiaires**, pour un volume de **98,2 TWh**. Le volume total se divise en **96,3 TWh** obtenus via des **opérations standardisées** et **1,9 TWh** via des **opérations spécifiques**.

Les économies d'énergie certifiées se répartissent de la façon suivante entre les secteurs :

Secteur	% kWh
Bâtiment résidentiel	86,3 %
Bâtiment tertiaire	5,5 %
Industrie	6,3 %
Réseaux	1,6 %
Transports	0,3 %

Les 10 opérations standardisées les plus fréquemment utilisées sont :

Référence	Intitulé de l'opération standardisée	% kWh
BAR-TH-06	Chaudière individuelle de type Condensation	19,6 %
BAR-TH-08	Chaudière individuelle de type Basse température	11,1 %
BAR-TH-07	Chaudière collective de type Condensation	7,5 %
BAR-EN-01	Isolation de combles ou de toitures	6,6 %
BAR-TH-29	Pompe à chaleur de type air / air	6,5 %
BAR-EN-04	Fenêtre ou porte fenêtre complète avec vitrage isolant	4,9 %
BAR-TH-04	Pompe à chaleur de type air/ eau	4,7 %
BAR-TH-09	Chaudière collective de type Basse température	3,0 %
IND-UT-02	Système de variation électronique de vitesse sur un moteur	3,0 %

Prix des CEE : 0.003 €/kWh cumac

Expertise
Innovation
Confiance

